



HELICOBACTER PYLORI

En France, 15 à 30% de la population serait contaminée.
Comment en faire le diagnostic ? Quels sont les traitements ?

● Définition

Helicobacter pylori est une **Bactérie gram négatif**, spiralée, mobile avec 4-6 flagelles.
Elle **Colonise la muqueuse gastrique** de 50% de la population mondiale humaine (dont 15% sont symptomatiques), la prévalence augmente avec l'âge.

● Contamination

Transmission inter-humaine, intra-familiale (voie gastro-orale, oro-orale, féco-orale).
La contamination se fait dans l'enfance essentiellement pendant les cinq premières années de vie et passe inaperçue.

● Symptômes

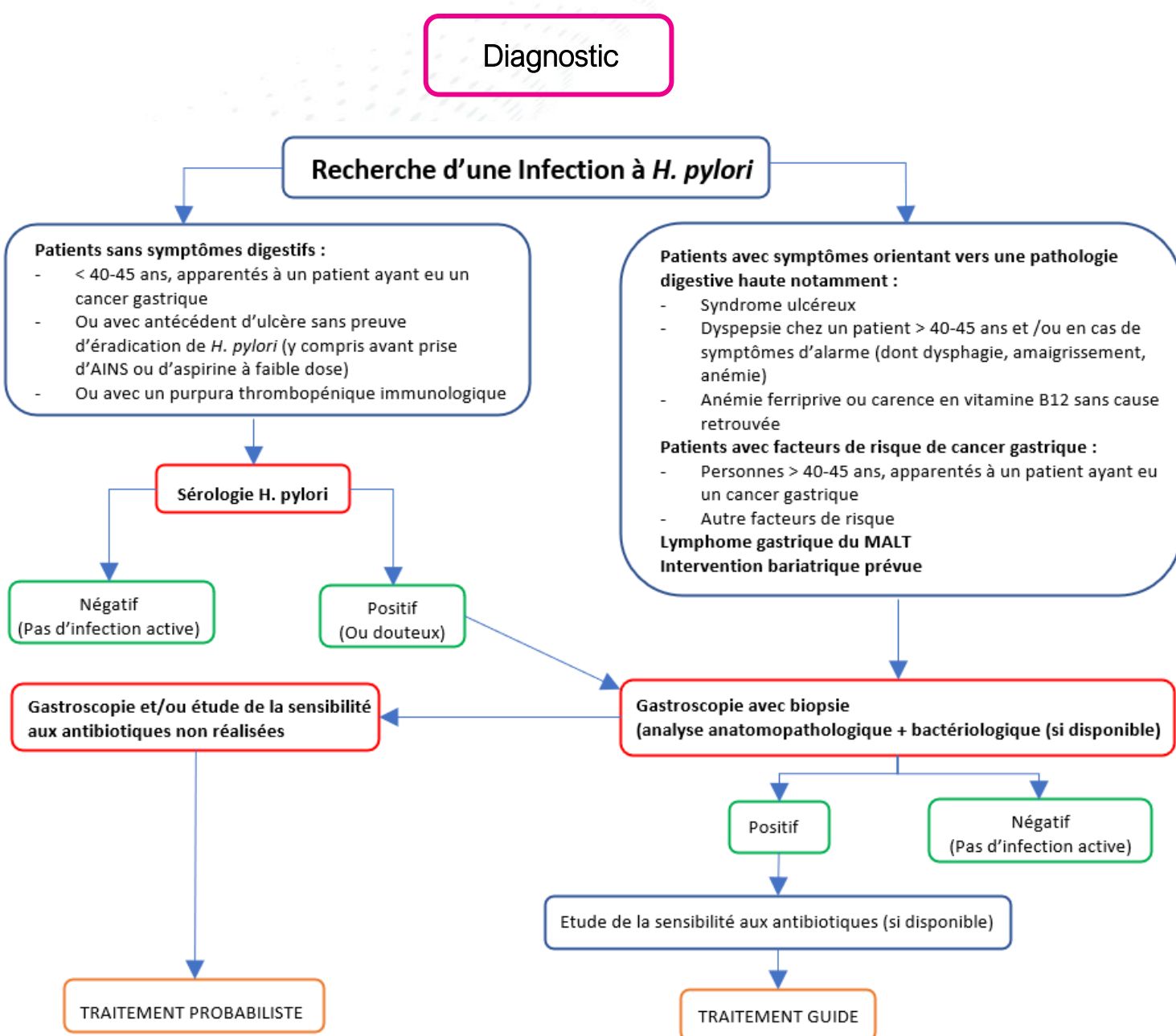
Une infection par la bactérie Helicobacter pylori peut provoquer des **gastrites chroniques**, des **ulcères** (10%), le **lymphome MALT**, et des **cancers gastriques** (1%).

● Diagnostic

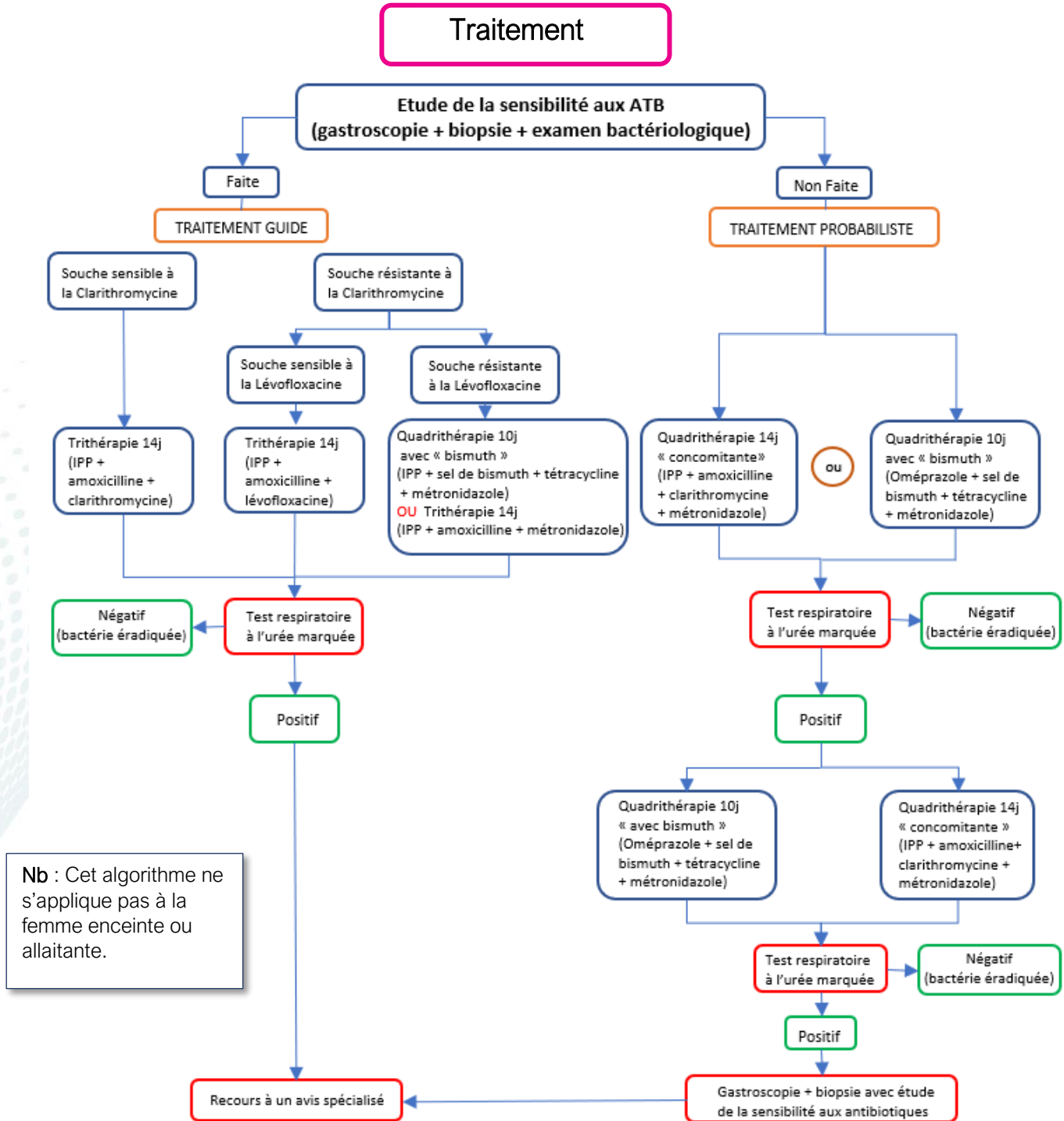
- Différents examens existent pour en faire le **diagnostic** :
 - La **gastroscopie** :
 - Acte invasif qui permet de réaliser une ou plusieurs biopsie(s), grâce auxquelles un antibiogramme pourra être réalisé si le germe est retrouvé en culture
 - La **sérologie** :
 - Recherche la présence d'IgG anti-*Helicobacter pylori*. Leur positivité peut signaler une infection. Attention, même après un traitement bien conduit, ces anticorps peuvent persister quelques années
- Autres examens :
 - **Test respiratoire à l'urée marquée C13** :
 - Utilise l'activité d'une enzyme spécifique de cette bactérie : l'uréase
 - Remboursé seulement dans le cadre du contrôle de l'éradication après traitement (cependant avis favorable de l'HAS pour un remboursement également dans le cadre du dépistage)
 - **Recherche d'Antigènes dans les selles** :
 - Possible pour faire le diagnostic avant traitement et contrôler l'éradication
 - Très peu utilisé et non remboursé actuellement.



Ci-après, les **algorithmes décisionnels** pour le diagnostic et la prise en charge médicamenteuse de l'infection :



Traitement



Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, bien cordialement,

Dr Emmanuel Bories
Biologiste Médical

Références :

- Haute Autorité de santé – mai 2017
- Centre National de Référence des Campylobacters et Helicobacters - Fiche de recommandation prise en charge infection *H. pylori* – Mars 2021

Parlez-en à votre biologiste.